

## Le Cellier 2021 : le Forum des Associations a 20 ans, partageons nos envies !



Chères Cellariennes, chers Cellariens,

Toute l'équipe municipale vous souhaite le meilleur pour 2021. L'année 2020 si particulière et inédite se termine, une nouvelle année démarre avec, certes, son lot d'incertitudes mais également la volonté de réaliser nos projets. Nous n'avons malheureusement pas pu maintenir notre traditionnelle cérémonie des vœux en présentiel. Cependant toutes nos pensées vous accompagnent et nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver tout au long de l'année. Comme tous les ans dans ce premier Lien, nous souhaitons vous rendre compte des principales réalisations de cette première année de mandat perturbée par la crise sanitaire ainsi que de nos actions prévues en 2021. Un point sur les finances communales s'impose afin de prendre connaissance des imprévus qui ont grevé le budget communal.



### PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

#### URBANISME

- Nomination d'une nouvelle assistante au service Urbanisme-Environnement : Cécile GAILLARD
- 59 dossiers de permis de construire déposés +2 % (du 01/12/2019 au 30/11/2020) - 42 accordés

#### TRAVAUX, VOIRIE, CADRE DE VIE

- Rénovation intérieure de la salle William-Turner : réfection des plafonds et éclairage passé en led
- Poursuite des travaux de réfection de réseaux d'eaux pluviales, curage de fossés (12 km), nettoyage de réseaux en régie suite aux inondations de l'hiver 2019/2020, contrôle des réseaux
- Mise aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux suivants : écoles publiques, salle William-Turner, locaux du Pôle enfance, la Poste
- Essais d'éclairages solaires au niveau de 5 abrisbus
- Passage en led des candélabres de l'accueil périscolaire et du multi accueil
- Maintien de l'ouverture du dépôt des déchets verts d'avril à novembre
- Fin des travaux du parking de covoiturage aux Relandières
- Mise en place d'un groupe de travail pour l'aménagement et l'amélioration de la sécurité routière dans les villages

#### ASSOCIATIONS, CULTURE, SPORT

- Nouveau contrat d'entretien des terrains de football avec mise en place d'une tondeuse autonome
- Suivi et rencontres des associations suite au premier confinement
- Poursuite de la saison culturelle 2019-2020 interrompue en mars à cause de la crise sanitaire avec soutien aux compagnies et artistes programmés en 2020 avec propositions de reports

#### COMMUNICATION

- Veille et relais des informations liées à la Covid-19 et à la vie communale via les outils numériques communaux et la presse locale
- Parution de 7 Liens mensuels
- Promotion des actions communales, culturelles et associatives

#### ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

- Accueil des enfants des personnels prioritaires pendant le premier confinement
- Réouverture des écoles et du restaurant scolaire le 14 mai avec des protocoles sanitaires stricts
- Fourniture de 2 masques en tissu lavable par élève
- Ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe à l'école maternelle publique
- Signature du nouveau contrat d'engagement Mairie-Ecole Saint Jean Bosco pour 3 ans
- Carte cadeau culturelle d'une valeur de 20 € offerte à tous les élèves de CM2

- Accueil périscolaire : travaux de mise en conformité pour augmenter la capacité d'accueil des locaux et agrandissement de la cour
- Conseil des Jeunes Cellariens : lancement du projet « Boîte à idées »

#### AFFAIRES SOCIALES

- Activation du registre des personnes vulnérables : contact régulier pour prendre des nouvelles et recenser leurs besoins
- 108 petits colis offerts aux aînés en guise de consolation du repas annulé et 40 au personnel soignant de l'EHPAD
- 152 colis de Noël offerts aux personnes de 85 ans et plus, aux résidents de l'EHPAD et de la pension de famille.

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENT, TOURISME

- Installation et mise en service le 16 novembre d'un distributeur automatique de billets dans le bourg
- Rencontre le 22 janvier avec les entreprises, commerçants et artisans au sein des établissements Rabouin
- Reboisement de la commune après la tempête d'octobre 2019 (allée de Clermont, devant le cimetière...)
- Démarrage du plan pluriannuel de restauration des mares
- Modification du G.R.3 : passage dans le bourg du Cellier



## Une année financière 2020 atypique

Au niveau des charges de fonctionnement, le budget 2020 a été chahuté tout d'abord par la tornade d'octobre 2019. Certaines dépenses répercutées en début d'année pour la remise en état de la commune n'ont pu être absorbées par le remboursement des assurances. C'est le cas des dépenses exceptionnelles liées aux frais d'entretien et réparations de bâtiments, d'élagage et de reboisement. Cette tempête aura coûté à la collectivité 85 000 € (25 000 € de prise en charge par les assurances et aucune aide de l'État ni des autres collectivités). Ces dépenses ont augmenté également du fait de l'épidémie Covid-19. Au budget supplémentaire en juin dernier, nous avons apporté les modifications nécessaires en ajoutant pas moins de 25 000 € en dépenses de fonctionnement pour l'achat de masques, gel et divers petits équipements pour protéger nos agents et la population.

Dans un prochain Lien dédié au budget communal 2021, nous établirons le bilan complet de cette épidémie sur nos finances locales qui

s'élève à ce jour à environ 40 000 € en frais de fonctionnement. Ce sont également des recettes en moins sur nos loyers pour l'aide nécessaire à nos entreprises locales qui ont connu, pour certaines, de fortes baisses de revenus : soutien indispensable de notre collectivité au maintien de nos professionnels. Certaines de nos dépenses prévues au budget ont été revues à la baisse en raison d'annulation de spectacles, festivités ou autres frais non urgents. Elles compensent en partie les surcoûts constatés. En ce qui concerne les investissements prévus sur 2020, 2,7 millions d'euros seront en grande partie reportés sur 2021. Début novembre, 46 % des investissements prévus ont été réalisés. Nos taux de fiscalité sont restés inchangés en 2020 et il n'y a pas eu de nouvel emprunt. Le point de la fiscalité sera revu avec le vote du budget 2021 : une gestion prudente pour assurer l'avenir.

## Continuons de construire l'avenir pour les Cellariens

Prévoir l'avenir c'est bien mais le rendre possible c'est mieux. Nous avons la forte volonté de continuer à bâtir l'avenir des Cellariens et d'améliorer leur quotidien avec, notamment, l'accompagnement des professionnels de santé dans l'ouverture du nouvel espace médical, la mise en place d'une concertation autour du projet d'un plan de circulation dans le bourg, l'aménagement du parc de la Mothe, la rénovation de l'école élémentaire, l'anti-gaspillage

## LE CELLIER EN QUELQUES CHIFFRES...

### Population : 3 892 habitants au Cellier au 1<sup>er</sup> janvier 2020

(L'Insee actualisera fin 2021 les populations légales de chaque commune car elle doit adapter ses pratiques de recensement à la situation sanitaire Covid-19)

### Au total en 2020

- 30 naissances
- 10 mariages
- 12 pacs
- 47 décès

### Enfants scolarisés au Cellier :

408 (262 aux écoles publiques et 146 à l'école privée)

### Fréquentation du restaurant scolaire :

95 % des enfants scolarisés

- Lundi - vendredi : 365 enfants
- Mardi - jeudi : 375 enfants

### Fréquentation du périscolaire

- Matin : 65 enfants
- Soir : 125 enfants

au sein du restaurant scolaire, l'analyse des besoins sociaux. La célébration des 20 ans du Forum des Associations nous donne également du baume au cœur et sera un moment de fête et de partage pour tous.

## ACTIONS PRÉVUES EN 2021

### URBANISME

- Projet d'aménagement « Le Prieuré »
- Accompagnement dans l'ouverture d'un nouvel espace médical
- Concertation autour du projet d'un plan de circulation dans le bourg

### TRAVAUX, VOIRIE, CADRE DE VIE

- Réfection des toitures : école maternelle publique, restaurant scolaire, salle Jacques-Prévert, cuisine de la salle William-Turner, Local Ado
- Lancement d'une étude de rénovation de l'école élémentaire
- Agrandissement et réaménagement du parking de la gare en partenariat avec la Compa
- Modifications d'accès et sortie sur la D723 en collaboration avec le Conseil Départemental 44
- Étude de l'aménagement du parc de la Mothe

### ASSOCIATIONS, CULTURE, SPORT

- Exposition sur Louis de Funès en avril
- Accueil du Raid Loire en famille : 6 juin
- 20<sup>e</sup> Forum des Associations : le 5 septembre
- Formation défibrillateur à destination des associations
- Élaboration d'une nouvelle saison culturelle à destination des familles et des écoles
- Mise en place d'une billetterie de spectacle informatisée

### COMMUNICATION

- Rafraîchissement de la maquette du journal municipal
- Mise en place d'une application mobile citoyenne

### ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

- Début de la réhabilitation de l'école élémentaire publique
- Réaménagement des cours d'écoles avec des structures de jeux

- Projet éducatif « Anti-gaspillage » au restaurant scolaire

- Conseil des Jeunes Cellariens : projet de skate park et opération « Nettoyage de la nature » : 27 mars
- Accueil et organisation de la Fête du jeu en novembre

### AFFAIRES SOCIALES

- Repas des aînés en octobre
- Distribution de colis de Noël à destination des aînés

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENT, TOURISME

- Organisation d'un marché de Noël
- Fleurissement : montage du dossier pour l'obtention de la 1<sup>re</sup> fleur
- Journée « Nature et jardins » avec l'Association Regards Natures : 21 mars
- Poursuite du programme de restauration des mares
- Publication d'une carte touristique

## Le Forum des Associations au Cellier, 20 ans d'évolution et de succès depuis sa création !

Le fil rouge de 2021 sera principalement les 20 ans du Forum des Associations couplés aux 120 ans de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Fêter nos associations et leur rendre hommage est essentiel car elles ont aussi beaucoup souffert et souffrent encore de la crise sanitaire.

Dans le cadre du centenaire de la Loi 1901, le Forum a vu le jour en 2001. Sous la mandature de Philippe des JAMONIERES, Guy GUERIN, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la communication et de l'information, a pris en charge cette manifestation.

Accompagné de son équipe, il avait souhaité à l'époque mettre sur pied cette manifestation qui commençait à se développer dans les communes environnantes. Cet événement novateur était une grande première pour notre commune. Pendant 3 ans, il se déroulait sur 2 jours et s'appuyait sur plusieurs thèmes : sportif, social et culturel. Les manifestations avaient lieu à la salle William-Turner, au complexe sportif, sur les terrains de tennis et terrains de foot. Des rencontres étaient organisées pour échanger avec des responsables de différentes fédérations. Cette première édition et les suivantes ont laissé un superbe souvenir aux élus, aux associations et aux Cellariens. Aujourd'hui, le Forum des Associations se déroule sur un matin à la rentrée de septembre et est associé à l'accueil des nouveaux habitants.

En 2004, au vu du développement des associations, la Commune a créé un poste spécifique et Anne GILBERT a été recrutée. L'évolution de la commune a généré d'autres besoins. La mairie a décidé la construction d'une Maison des associations et d'un pôle enfance jeunesse en août 2004. Avec le recrutement en 2010 de Delphine OREGGIA à la tête du service Edu-



En France, la liberté de s'associer à plusieurs personnes pour poursuivre un but commun existe depuis la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Par cette loi mise en place par Waldeck-Rousseau (Président à l'époque du Conseil et ministre de l'intérieur et des cultes), une association loi de 1901 peut exercer ou non des activités commerciales (en fonction de son statut) mais les bénéfiques ne peuvent pas être partagés. On dit alors qu'elle a un but non lucratif. La loi de 1901 s'applique à tous les départements sauf Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle. Ces départements sont toujours régis par la loi allemande (datant de 1908) concernant le régime juridique des associations.

**La liberté d'association est une valeur constitutionnelle depuis le 16 juillet 1971.** Cela signifie qu'on ne peut pas vous empêcher de participer aux activités d'une association ou bien d'en créer une.

**Pour toutes questions : service Vie associative à associations@lecellier.fr ou 02 40 25 49 06**

cation, Enfance, Jeunesse et Affaires sociales, Anne GILBERT a pu se consacrer principalement à la vie associative. En 2015, ces services ont rejoint la nouvelle mairie pour laisser libres les locaux de la Maison des associations au périscolaire et aux acteurs associatifs. Le service en charge de la Vie associative a pu étoffer ses missions grâce à la mise en place d'un logiciel de réservations des salles couplé à la gestion d'accès à une partie des bâtiments communaux.

Aujourd'hui, Anne GILBERT aide à la vie des associations : leur création, la gestion de leur vie quotidienne et l'organisation de leurs manifestations.

C'est un vrai service offert aux associations cellariennes et aux habitants. En 20 ans, la commune est passée de 39 associations à 74. Ce chiffre est significatif et nous en sommes fiers. Notre volonté est d'être à leurs côtés et

faire perdurer cet engouement. La Commune l'a toujours fait en attribuant des subventions selon des critères, en prêtant gratuitement des salles, du matériel, en aidant pour les manifestations et en apportant des conseils ou divers services.

**Un grand merci à tous les bénévoles, aux adhérents qui font vivre notre tissu associatif dynamique. Continuons à tisser et à renforcer ces liens qui unissent les habitants dans leurs passions et leurs envies d'être ensemble.** Dans les prochains Liens et tout au long de l'année 2021, des associations seront régulièrement présentées sous forme de portraits pour découvrir ou redécouvrir leurs activités.

**Philippe MOREL**  
Maire du Cellier

## Vie communale

### Bilan de l'opération « Mets ton bonnet » 2020

Début avril 2019, Lana AUBERT, jeune Cellarienne, lançait l'opération « Mets ton bonnet ». Ce projet a pour but de tricoter des bonnets miniatures pour l'association « Les petits frères des pauvres ». Pour chaque bonnet tricoté, ce sont 20 centimes versés à l'association.

L'an passé, Lana avait récolté 696 bonnets. Elle souhaitait encore mieux faire en 2020. **Pari gagné, 2233 bonnets tricotés représentant un gain de 446 € pour l'association.**



## Vie communale

### Des envies de vacances ?

**Vous êtes une famille, vous n'êtes jamais ou peu parti(e-s) en vacances, vous avez un quotient familial inférieur à 650 €, Vacances et Familles peut vous accompagner tout au long de votre projet vacances...**

Les départs ont lieu **en juillet et août**, pour des **séjours allant de 4/5 jours à 2 semaines**. Vous choisissez votre formule de vacances : camping, gîte, etc.

**Vous vivez seul ou à 2, vous n'avez pas d'enfant à charge, vous n'êtes jamais ou peu parti(e-s) en vacances, vous avez un quotient familial inférieur à 900 €, Vacances et Familles peut également vous accompagner tout au long de votre projet vacances...**

Les départs ont lieu **fin juin/début juillet ou fin août/début septembre**, pour des **séjours allant jusqu'à une semaine**. Vous choisissez votre formule de vacances : camping, gîte...

Quelle que soit votre situation, des bénévoles seront présents sur place ou à proximité. Si vous n'avez pas de véhicule, ces derniers iront vous chercher à la gare, vous aideront pour les courses et vous feront découvrir la région. Des



activités ou des visites vous seront proposées pendant votre séjour.

**Si vous souhaitez des informations complémentaires ou prendre RDV, contactez :**

• **Centre Communal d'Action Sociale du Cellier : 02 40 25 48 92 ou [ccas@lecellier.fr](mailto:ccas@lecellier.fr)**

• **Camille PANNARD, animatrice de Vacances et Familles : 02 40 46 47 68 ou [c.pannard@vacancesetfamilles.org](mailto:c.pannard@vacancesetfamilles.org)**

• **Catherine DESCHATRE, bénévole sur votre secteur : 06 58 39 58 78.**

## Point sur la fibre optique au Cellier



**Les logements des particuliers et locaux professionnels reliés à la fibre en souterrain (bourg du Cellier) peuvent d'ores et déjà souscrire un abonnement. Pour le reste des logements du Cellier reliés en aérien, cela sera opérationnel au plus tard fin 2021.**

**Pour suivre l'éligibilité de logements raccordés, consultez la carte de suivi des travaux sur [numerique.loire-atlantique.fr](http://numerique.loire-atlantique.fr) (zomez sur la zone qui vous intéresse ou entrez votre adresse).**

### Comment bénéficier de la fibre optique chez soi ?

Dans le cadre de la construction de son réseau public de fibre optique, le Département prend en charge les travaux de raccordement jusqu'aux zones d'habitation.

Vous êtes raccordable au réseau départemental et donc éligible aux offres fibre des différents opérateurs Internet.

Voici les **5 étapes à suivre** pour bénéficier au plus vite de tous les avantages de la fibre :

**1 -** Le réseau de fibre optique est installé au pied de votre habitation par le Département. Vous pouvez dès lors souscrire un abonnement auprès des opérateurs Internet privés. Ces derniers peuvent vous contacter directement pour vous proposer leurs offres.

### Liste des opérateurs disponibles sur le réseau départemental :

[https://numerique.loire-atlantique.fr/jcms/notre-offre-pour-les-entreprises/la-fibre-arrive-chez-vous/les-operateurs-disponibles-](https://numerique.loire-atlantique.fr/jcms/notre-offre-pour-les-entreprises/la-fibre-arrive-chez-vous/les-operateurs-disponibles-sur-le-reseau/les-operateurs-disponibles-sur-le-reseau-departemental-fr-p1_63792)

[sur-le-reseau/les-operateurs-disponibles-sur-le-reseau-departemental-fr-p1\\_63792](https://numerique.loire-atlantique.fr/jcms/notre-offre-pour-les-entreprises/la-fibre-arrive-chez-vous/les-operateurs-disponibles-sur-le-reseau/les-operateurs-disponibles-sur-le-reseau-departemental-fr-p1_63792)

**2 -** Il vous appartient de comparer les offres des opérateurs. Les coûts de mise en service peuvent varier en fonction des opérateurs et du type de local à raccorder.

**3 -** Une fois votre choix effectué et votre contrat signé, l'opérateur vous propose un rendez-vous pour l'installation.

**4 -** Le jour du rendez-vous, le technicien achemine la fibre à l'intérieur de votre logement et vous fournit le matériel nécessaire (box). Comptez entre 2 et 4 heures pour l'installation.

**5 -** Vous pouvez alors profiter de tous vos services internet avec une vitesse d'envoi et de réception de données inégalée.

## Pose d'une clôture autour de la ferme de l'Île Neuve

Après avoir constaté de multiples dégradations à l'intérieur de la ferme de l'Île Neuve, la Commune, étant propriétaire donc responsable du site, a été contrainte de poser en octobre 2020 une clôture avec affichage autour du bâtiment. Cette clôture permet d'informer les visiteurs que toute intrusion est interdite et dégage la Commune de toute responsabilité en cas d'accident.

## Bienvenue à Philippe TRESSARD dans l'équipe municipale

Suite à la démission de Chantal ÉCOMARD pour des raisons personnelles, **Philippe TRESSARD a intégré l'équipe municipale le 3 novembre 2020 et est nouvellement conseiller municipal.**

Agé de 61 ans, marié et père de 3 enfants, il habite la commune depuis 1997. Chef d'entreprise depuis 10 ans dans la région après avoir travaillé dans presque toute la France, Philippe TRESSARD est impliqué dans divers réseaux professionnels et est très heureux d'être désormais au service du Cellier. **Il siège dans les 2 commissions suivantes : Affaires sociales-CCAS et Éducation-Enfance-Jeunesse.**

Quant à la délégation aux Affaires Sociales de l'adjointe démissionnaire Chantal ÉCOMARD, elle est reprise par l'adjoint aux Finances, Benoît DELAUNAY siégeant déjà dans la commission Affaires Sociales-CCAS depuis 2014.



## Vie scolaire et extra scolaire

Samedi 13 février de 9 h 30 à 12 h

### Portes ouvertes à l'école St Jean Bosco



**Vous souhaitez vous renseigner sur l'école privée St Jean Bosco en vue de la rentrée prochaine pour votre/vos enfant(s) ?**

Vous êtes déjà parent de l'école et souhaitez redécouvrir l'environnement dans lequel évolue(nt) votre/vos enfant(s) ?

**Toute l'équipe enseignante, de la Pré-Petite Section au CM2, vous accueille samedi 13 février de 9 h 30 à 12 h**, pour vous faire (re)découvrir l'école (les espaces, les classes), les réalisations préparées par les enfants de tous les âges... Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec l'équipe pédagogique et les parents des associations (OGEC / APEL) sur les différents projets de l'école.

**Les inscriptions pour l'année 2021-2022 ont déjà commencé. Vous pouvez, dès à présent, prendre RDV avec M<sup>me</sup> Sonia GLOANEC, Cheffe d'établissement, au 02 40 25 47 08.**

### Rentrée 2021-2022 : inscriptions aux écoles publiques Les Lonnières

Les inscriptions scolaires pour l'année 2021-2022 ont débuté. Sont concernés :

- les enfants n'ayant jamais été scolarisés
- les enfants venant d'une autre commune et qui feront leur rentrée au Cellier

Les **dossiers d'inscriptions** sont téléchargeables sur le « **Portail famille** » accessible depuis [www.lecellier.fr](http://www.lecellier.fr) ou peuvent être retirés en mairie auprès du **service municipal Education-Solidarité-Proximité**. Une fois rempli, le dossier doit être remis en mains propres au service municipal dédié.

**Plus d'infos au 02 40 25 48 92 ou à [enfance@lecellier.fr](mailto:enfance@lecellier.fr).**





## Le Cellier Mauves Basket Club vous souhaite une bonne année !



Le Cellier Mauves Basket Club vous souhaite une excellente année 2021, la plus joyeuse possible !

Misant sur une sortie progressive de la crise sanitaire, l'association espère que chacun pourra goûter à nouveau au plaisir de s'amuser sur les terrains de sport et retrouver son club, ses coéquipiers, ses amis, pour retisser ces liens qui nous ont tant manqué durant le confinement.

Après le retour des entraînements, qui devraient

avoir démarré au moment où cet article paraîtra, **le club attend avec impatience la reprise du championnat selon les modalités définies par le comité de Loire-Atlantique.** Retrouvez sur le site du CMBC toutes les informations utiles à ce sujet.

Pour faciliter la transition et préparer au mieux cette reprise, le club a poursuivi un **programme d'entraînement à distance** et mis en place **différentes activités pour entretenir le lien, notamment avec les plus jeunes : le**

**jeu concours du plus beau panier (vidéo) a ainsi remporté un franc succès.**

A noter également que dans la continuité du programme « Retour au Jeu » mis en place par la Fédération Française de Basket-Ball, le club devrait organiser quelques événements avant la fin de la saison, sur lesquels il communiquera le moment venu.

**Le prochain stage aura lieu pendant les vacances, du 22 au 24 février 2021.**

## Rapide coup d'œil sur L'Amicale Laïque du Cellier

Tout d'abord, l'Amicale Laïque souhaite vous faire part du changement des membres de son conseil d'administration avec **un nouveau duo de co-présidentes, Lia COCHIN et Nathanaëlle HAUBOIS** et une **nouvelle trésorière, Aurélie LE GAL.**

Plusieurs membres de l'Amicale Laïque continuent de se réunir (virtuellement ou masqués) afin de proposer des actions pour soutenir l'école publique des Lonnières. Une **vente de chocolat de l'entreprise cellarienne CHOC-HOLA a ainsi été proposée à l'approche des vacances de Noël**, qui a su apporter du réconfort à vos papilles en cette fin d'année particulière.

En contact régulier avec les services de la mairie, l'amicale s'efforce de construire des propositions adaptées au respect des règles sanitaires en cours. Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire (on espère dans le bon sens), **l'association souhaite se projeter positivement dans l'année 2021 en vous proposant des actions et des événements** qui, elle l'espère, vous réjouiront :

• **Dès le printemps 2021, une rando-dégustation au Cellier**

**avec découverte de savoir-faire et de produits locaux.** A l'occasion d'une balade ludique et familiale, des paniers pique-nique composés de produits régionaux (et même cellariens) vous seront proposés par l'Amicale Laïque.

- **La traditionnelle fête de l'école au mois de juin 2021** afin de favoriser la rencontre des parents d'élèves et de clore, de façon festive, l'année scolaire de nos enfants !
- **Une soirée dansante**, dont l'Amicale dévoilera le thème à la rentrée, vous sera proposée à la salle William-Turner **au mois de novembre 2021** pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

L'Amicale Laïque souhaite à tous une belle année 2021 et vous donne rendez-vous prochainement pour partager ensemble de bons moments !



## Vie associative

### Opération comptage d'oiseaux des jardins

Comme chaque année depuis 8 ans, Bretagne Vivante organise avec le GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor) l'opération « Oiseaux des jardins ». Celle-ci vise à **recenser de façon ponctuelle, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver.**

**Cette opération de sciences participatives** se veut à la fois **un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs.** Elle constitue également un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années. Elle est donc reconduite chaque année à la même période.

**En 2021, le comptage d'oiseaux des jardins aura lieu les 30 et 31 janvier.**

**La fiche d'observateur est en téléchargement dans l'agenda du site internet du Cellier : <https://www.lecellier.fr>**



## Saison culturelle

**Dimanche 14 février 2021 à 18 h, église Saint-Martin (place Saint-Méen)**

### «Le Cœur des femmes »

**un récital baroque en hommage à la femme plurielle**

**Sous couvert de l'évolution de la crise sanitaire**



C'est sous l'impulsion du contre-ténor angevin Bruno Le Levreur que l'ensemble Cara Sposa voit le jour en 2013. Entouré par Julie Dessaint à la viole de gambe et par Pierre Rinderknecht au théorbe, Bruno présente au Cellier son nouveau récital baroque « Le Cœur des femmes ».

**Il est ici question de la Sainte femme avec le magnifique et peu connu Stabat Mater de Sances mais aussi de la femme amoureuse et de la maman avec des airs de Cavalli, Bataille ou de douces berceuses peu connues et pourtant délicieuses !**

Ces musiciens tournent dans de nombreuses formations en France et à l'étranger : « Les Arts florissants » (avec William Christie et Paul Agnew), « A Sei Voci » (avec Bernard Fabre-Garus), « Accentus » (avec Laurence Equilbey) ou encore « Le Poème Harmonique » (avec Vincent Dumestre). Leur grande sensibilité leur permet de s'adapter à tous les publics et de rendre vivantes leurs prestations. Bruno Le Levreur est déjà venu au Cellier présenter son travail auprès des scolaires.

*Contre-ténor : Bruno Le Levreur – Viole de gambe : Julie Dessaint – Théorbe : Pierre Rinderknecht.*

**Ce concert est programmé en partenariat avec**



**TOUT PUBLIC (dès 7 ans) - Durée : 1 h à 1 h 30.**

**Entrée libre avec participation volontaire au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale.**

**Informations : mairie au 02 40 25 40 18 ou à [culture@lecellier.fr](mailto:culture@lecellier.fr).**

**<https://www.lecellier.fr>**

**L'accueil du public se fera dans le respect des règles sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.**

# Pays d'Ancenis et alentours

## « Pôle Intercommunal du Fromentin : Accompagnement et Dépendance » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021



Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020 de façon distancielle étant donnée la situation sanitaire, les administrateurs de l'**Association de Communes d'Aides et de maintien à Domicile (A.C.A.M.D)** et de l'**Association Maison de Retraite St Pierre** ont validé le projet de **fusion des 2 associations**. Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de Ligné se situe depuis son ouverture en 1999 dans les locaux de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Des liens de coopération se sont développés au cours des années. Dans un contexte de rénovation du secteur médico-social, les administrateurs ont envisagé, depuis quelques mois, ce rapprochement. Il faut répondre, sur notre territoire, aux besoins des habitants en perte d'autonomie. Ce projet s'inscrit aussi dans celui de la construction d'un nouvel EHPAD.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, une seule entité assure la gestion de ces 2 services (SSIAD et EHPAD) sous la dénomination**

### « Pôle Intercommunal du Fromentin : Accompagnement et Dépendance ».



**François GUYARD**, directeur, supervise l'ensemble de la structure et continue particulièrement à gérer la **vie de l'EHPAD**. Joignable au **02 40 77 04 23** avec **Agnès**

**LEBRUN**, infirmière coordinatrice.

**Stéphanie GADSAUDES**, infirmière coordinatrice côté SSIAD, organise le **service des aides-soignantes à domicile**. Joignable au **02 51 12 26 04**.

Dans l'attente de la construction du nouveau bâtiment qui accueillera l'EHPAD et le SSIAD, le « **Pôle Intercommunal du Fromentin : Accompagnement et Dépendance** » vous accueille au **98 rue des Marronniers à Ligné**.

## « SOS Urgence Garde d'Enfants » recherche des bénévoles

La section du pays d'Ancenis regroupe les 20 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

L'activité de l'association « SOS Urgence Garde d'Enfants » consiste à **garder ponctuellement des enfants, assurer un dépannage immédiat, occasionnel à des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence** à cause d'une défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévu...

Cette garde s'effectue **soit au domicile de l'enfant, soit chez une mère d'accueil**. Ce service ne fonctionne qu'avec des bénévoles, **uniquement en période scolaire du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et un seul numéro de téléphone : 02 51 14 18 61**. En cas de garde dans la famille de l'enfant, les frais de déplacements sont remboursés à la mère d'accueil. Une participation financière libre est demandée à la famille pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Afin d'étoffer son équipe, **l'association recherche des bénévoles pouvant consacrer une journée ou deux par mois**. Notre idéal serait d'avoir au moins une mère d'accueil dans chaque commune de la COMPA.

**Cette activité vous intéresse, vous pouvez appeler Marie-Thérèse DESHAYES, bénévole au Cellier, au 06 89 41 80 34 ou l'association au 06 49 23 20 43, ou consulter le site <https://sosurgencegardenfants.org>**



## Les projets 2021 de l'équipe animation jeunesse du SIVOM du secteur de Ligné



L'équipe d'animation jeunesse du SIVOM du secteur de Ligné a concocté pour cette nouvelle année des projets sur mesure pour les jeunes de 11 à 17 ans.

En 2021, quatre projets seront mis en valeur :

- **Mini-camp à Pont-Caffino**, en partenariat avec les structures jeunesse du pays d'Ancenis
- Création d'une **cartographie numérique du territoire**.
- Relooking et **rénovation du local à Mouzeil**.
- **Projet au « cœur de l'adolescence »**. Donner la parole aux jeunes au travers de témoignages filmés, d'ateliers d'écriture et d'échanges. L'idée est de dresser un témoignage représentatif de cette période charnière qu'est l'adolescence.

**Une offre d'accueil et de loisirs sera également proposée pour les 11-17 ans durant toute l'année.**

## 400 000 € d'aide pour soutenir l'activité économique de proximité

*« En ce moment de grande difficulté, nous avons à cœur d'agir rapidement et efficacement auprès des acteurs économiques de proximité, fortement touchés par le second confinement et les fermetures administratives qui en découlent. C'est pourquoi la Compa a provisionné 400 000 € pour la mise en place concrète d'une aide aux loyers et aux échéances de prêts. Cette aide pourra, nous l'espérons, apporter un peu de répit aux professionnels du Pays d'Ancenis, acteurs centraux de notre vitalité territoriale. »*  
Maurice PERRION, Président de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

### Quelle forme prend ce dispositif d'aide ?

Il vise à couvrir le loyer mensuel hors taxe ou l'échéance de prêt bancaire hors charges de certaines entreprises du territoire dans la limite de 1 000 € par mois.

### A qui s'adresse-t-il ?

Il concerne les commerçants, les artisans et les bars, restaurants, salles de sport... touchés par une fermeture administrative liée au

deuxième confinement sur la période du 29 octobre 2020 jusqu'à fin janvier 2021 conformément au décret N°2020 - 1310 du 29/10/2020.

### Pour en bénéficier il faut :

- Avoir son siège social ou son établissement principal sur le Pays d'Ancenis avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020,
- Être à jour de ses cotisations et contributions sociales avant la crise sanitaire Covid-19,
- Justifier d'une existence au 1<sup>er</sup> septembre 2020,
- Avoir subi une fermeture administrative conformément au décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020.

### Quels sont les délais ?

Les entreprises désireuses de bénéficier du dispositif peuvent déposer leur dossier à partir du 28 décembre 2020 et

- **Jusqu'au 31 janvier 2021 pour les entreprises fermées en novembre 2020,**
- **Jusqu'au 28 février 2021 pour les entreprises fermées en novembre, décembre 2020 et janvier 2021.**



### Comment procéder à la demande d'aide ?

**Un dossier est à remplir** à partir du 28 décembre et à renvoyer complété avec cinq pièces justificatives via un formulaire en ligne sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com). La Compa ensuite réceptionne les demandes, vérifie la complétude du dossier, contrôle les pièces et procède au mandatement dans un délai de 15 jours.

**En cas de difficultés ou pour des renseignements, contacter la Compa au 02 40 96 31 89.**

**Vous pouvez aussi envoyer un mail à : [aideauxloyers@pays-ancenis.com](mailto:aideauxloyers@pays-ancenis.com).**

**A noter : Ce dispositif permettrait de venir en aide à environ 400 commerces du territoire.**

**Plus d'infos sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com) et toute l'actualité sur la page Facebook (COMPA44150) !**

## Vœux des conseillers départementaux du canton de Nort-sur-Erdre



*Madame, Monsieur,*

*« Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021 pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte le bonheur et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.*

*Conseillers départementaux du canton de Nort-sur-Erdre depuis mars 2015, nous avons en 2020, continué à nous mobiliser et à travailler à l'échelle de chacune des communes du canton et au niveau départemental.*

*La crise sanitaire nous mobilise pleinement pour accompagner les associations culturelles et sportives, les structures sociales et médico-sociales, les services d'aide à la personne... qui sont particulièrement touchés par la crise et ses effets économiques et sociaux. Plusieurs dispositifs de soutiens, humains et financiers, ont été déployés. N'hésitez pas à les solliciter.*

*Lorsque nous serons sortis de cette crise sanitaire, le Département devra continuer à accompagner les nombreuses victimes de la crise : les chômeurs et bénéficiaires du RSA que nous devons aider à retrouver un emploi, les personnes âgées et handicapées que nous soutenons au quotidien pour lutter contre la solitude et l'isolement, les jeunes et collégiens particulièrement touchés.*

*Pour aider les acteurs locaux, nous avons obtenu que le Département renforce enfin ses efforts d'investissement sur le territoire en mettant en place un plan de relance de près de 21 M€ permettant de financer des projets sur la voirie communale et en faveur du secteur du bâtiment et des travaux publics.*

*En 2021, nous continuerons à être à votre écoute et à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rencontrer en prenant rendez-vous au 02 40 99 09 40 et à suivre notre actualité sur notre site internet [www.democratie44.fr](http://www.democratie44.fr)*

*Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021.*

*Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, prenez soin de vous et de vos proches ! »*

*Bien sincèrement,*

**Anne-Marie CORDIER et Jean-Luc BESNIER, vos conseillers départementaux**

**Anne-Marie CORDIER : 06 74 37 83 64 [anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr](mailto:anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr)**

**Jean-Luc BESNIER : 06 79 07 64 17 [jean-luc.besnier@loire-atlantique.fr](mailto:jean-luc.besnier@loire-atlantique.fr)**

## Expression du groupe minoritaire

### Le Cellier durable et solidaire

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons été informés de la suppression du poste d'Adjointe aux Affaires Sociales suite à la démission de Mme Ecomard. Les Affaires Sociales sont désormais déléguées à l'Adjoint aux Finances.

Ce choix nous interroge fortement sur l'importance donnée par la majorité à l'accompagnement de nos concitoyens, d'autant plus en cette période de crise sanitaire où la précarité s'accroît.

Quelle politique sociale sera développée ?

Quel temps consacré à ce sujet par un adjoint déjà chargé des finances et représentant à la COMPA ?

Nous serons vigilants à demander régulièrement des comptes à la majorité sur ce point, dans les espaces où nous pouvons exercer notre droit d'expression.

Droit qui vient de subir un net recul depuis l'adoption du nouveau Règlement Intérieur, établi de façon unilatérale par une majorité refusant toute demande de modification en vue de travailler efficacement au sein du Conseil, ensemble, pour tous les Cellariens.

Seule concession accordée, l'augmentation de la taille de ce billet dans le Lien, réajustée au prorata de notre nombre d'élus.

Pour le reste, temps de parole et délai de consultation des dossiers réduits, retour obligatoire des remarques et questions le lendemain de la réception des dossiers présentés au Conseil Municipal au lieu de 3 jours auparavant.

L'ensemble de ces restrictions est révélateur de la volonté de la majorité de verrouiller notre parole.

Avoir gagné les élections avec 53,5% d'abstention devrait pourtant inciter à questionner ces pratiques d'un autre âge qui empêchent le débat démocratique et contribuent à la perte de confiance de nos concitoyens dans nos institutions républicaines.

**Le Cellier Durable et Solidaire**

# RENDEZ-VOUS

Philippe Morel, le Maire,  
et l'équipe municipale vous souhaitent  
le meilleur pour l'année

# 2021

## Le Cellier en janvier

**Samedi 30 / 10 h**  
**AG de Histoire et Patrimoine**  
Salle Louis-de-Funès

**Samedi 30**  
**et dimanche 31**  
**Opération comptage**  
**des oiseaux des jardins**  
Le Cellier



## Le Cellier en février

**Mardi 9 / 20 h 30**  
**Conseil Municipal**  
Mairie\*

\* Ce lieu est susceptible de changer  
en fonction de la crise sanitaire

**Samedi 13 / 9 h 30 à 12 h**  
**Portes ouvertes école privée**  
École Saint-Jean Bosco

**Dimanche 14 / 18 h**  
**Récital**  
**baroque**  
**« Le Cœur**  
**des femmes »**  
Église  
Saint-Martin



**Du lundi 22 au mercredi 24**  
**Stage du Cellier Mauves**  
**Basket Club**  
Complexe sportif du Cellier

## État Civil



### MARIAGE

**AKREMI Haithem et PINTO DO**  
**SACRAMENTO Elisabete** 24 octobre 2020

### DÉCÈS

**RIHET Marcel (72 ans)** 13 novembre 2020  
**GUÉRIN Georges (86 ans)** 20 novembre 2020  
**BIZEUL Suzanne (95 ans)** 29 novembre 2020  
**POIRIER Henri (97 ans)** 15 décembre 2020

## Urbanisme

**Permis de construire délivré entre le 20 novembre**  
**et le 17 décembre 2020 :**

Société PAMATH  
Extension d'un garage automobile – 2 allée de la Roseraie

### Numéros d'urgence

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon :  
**02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants  
et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde :  
**02 40 29 40 02**
- Médecin de garde :  
**116 117**
- ENEDIS Urgence :  
**09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence :  
**0 800 47 33 33**
- Suez Urgence :  
**09 77 40 11 21**
- Veolia Urgence :  
**02 51 14 00 20**
- Centre anti-poison d'Angers :  
**02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et  
sexuelles : **3919**

### Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

**Directeur de publication :**  
Philippe MOREL

**Comité de rédaction :** Céline ORTHON,  
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN,  
Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

**Réalisation :** Goubault  
**Impression :** Planchenault



**Contacts :** Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone :  
02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr  
**Rappel :** les demandes de publications, émanant des associations et des  
professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier)  
impérativement **au plus tard le 19 janvier pour la parution le 15 février**  
**du Lien n°74.** Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

**Le Cellier**  
le fleuve, la terre, la cité